

Vendre de l'air pour sauver les forêts malgré les «cowboys du carbone»

Comme dans d'autres pays du Sud, au Kenya, plusieurs projets commercialisent les gaz à effet de serre séquestrés dans les forêts sur le marché du carbone. Vendre le CO₂ à la tonne pour financer un développement vert en Afrique et lutter contre le changement climatique, l'idée est ambitieuse et surprenante, la mise en application fait polémique. TEXTE CLÉMENT GIRARDOT PHOTOS CÉLINE MICHEL



KENYA, VILLAGE DE MALUNGU, TRAVERSÉ PAR LA ROUTE NAIROBI-NOMBASA.

© CÉLINE MICHEL / 20 JANVIER 2014

La route en terre rouge devient de plus en plus étroite et s'enfonce dans la campagne kenyana. La localité de Kabutukii est située sur les haut-plateaux du centre du Kenya. «Voici quelques décennies, cet endroit était une prairie sur laquelle les bergers masais faisaient paître leurs troupeaux», relate Dorothy Naitore, 45 ans, planteuse d'arbres et employée de l'organisation TIST¹. Maintenant, les familles sont installées dans de petites maisons et cultivent principalement du maïs et des haricots sur leur propriété où se dressent fièrement des arbres aux silhouettes variées. L'organisation TIST encourage leur plantation en complément des activités agricoles.

Les programmes de reforestation sont légion au Kenya, le territoire national est recouvert à seulement 6% de forêts². Toute la moitié nord, plus aride, est fortement touchée par le changement climatique. «Les arbres plantés rendent le sol plus fertile et stoppent les vents violents qui charrient la poussière, explique Dorothy, ils ont une influence positive sur les rivières et tout l'écosystème.» Les arbres purifient l'air en atténuant la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

La singularité de TIST est d'offrir aux paysans une incitation financière liée au carbone capté par les arbres plantés. Derrière TIST, se trouve l'entreprise américaine Clean Air Action Corporation (CAAC), qui vend le carbone et soutient financièrement le programme depuis 1999. Après la Tanzanie, elle a lancé ses activités au Kenya en 2005, où TIST regroupe actuellement plus de 50 000 petits paysans.

TIST contrôle régulièrement les arbres plantés. Grâce à un petit GPS, Dorothy peut géolocaliser les parcelles et, avec un mètre de couturière, elle mesure la circonférence des troncs. Puis, grâce au téléphone portable fourni par l'entreprise, elle communique les informations à une immense base de données

qui permet à CAAC de connaître le stock de carbone disponible et à TIST de calculer la rémunération des paysans.

Hariet Rukaria habite à Kabutukii avec son époux Geoffrey. Leur propriété compte 1412 arbres. Hariet, 73 ans, porte une longue robe à fleurs et un bonnet rouge malgré une température dépassant les 20 degrés. Quelques vaches, des poules, un chien évoluent dans le jardin verdoyant entourant la maison de briques. Avec son mari, elle participe au programme TIST depuis 2006. La compagnie leur a versé l'année dernière environ 4000 schillings kenyans (41 francs suisses). Les fermiers reçoivent pour l'instant 0,02 dollars par arbre par année, un prépaiement car le processus d'intégration totale au marché du carbone est long.

DE KYOTO AU MARCHÉ VOLONTAIRE

À terme, 70% des ventes devraient revenir aux paysans, et 30% à l'entreprise CAAC qui verse les prépaiements. Mais les perspectives de gains liés au marché du carbone restent incertaines. «Dans nos formations, nous mettons en avant les autres bénéfices liés aux arbres comme les fruits ou le bois, affirme Dorothy. Les paysans rejoignent le programme en sachant que les revenus issus du carbone sont faibles, mais ces petites sommes les motivent à planter.»

L'entreprise CAAC se charge ensuite de vendre le carbone séquestré dans les arbres à des entreprises. «Nos interlocuteurs supposent souvent que c'est un marché où il y a beaucoup d'argent, note Dorothy, mais c'est faux. Il faut surtout investir beaucoup pour les formations, l'élaboration des documents et les vérifications. Et puis, les prix sont bas, nous avons vendu de 5 dollars à 7,5 dollars au maximum.» Voilà le prix sur le

marché du carbone pour une tonne de CO₂ séquestrée par les arbres de TIST.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont toutes comptabilisées en équivalent de tonnes CO₂. Un trajet de 4000 kilomètres dans une voiture de moyenne cylindrée représente une tonne d'équivalent CO₂³. Dans le cadre du protocole de Kyoto signé en 1998 et entré en vigueur en 2005, les pays industrialisés se sont engagés à réduire leurs émissions. Sous la pression des États-Unis, qui n'ont pourtant jamais ratifié le traité, des mécanismes de flexibilité ont été adoptés pour diminuer le coût des réductions d'émission en permettant d'acheter et de vendre des permis d'émission sur un marché spécialisé.

Les pays participant à Kyoto peuvent aussi obtenir des quotas supplémentaires en finançant des projets de réduction d'émission de GES dans les pays du Sud. Ce dispositif connu sous le nom de Mécanisme de développement propre (MDP) a jusqu'à présent surtout bénéficié aux pays émergents : Chine, Inde, Brésil. Dans le MDP, les projets liés à la reforestation sont restés très marginaux par rapport aux énergies vertes, en raison notamment d'importants obstacles bureaucratiques dans leur enregistrement. D'après le rapport 2007 du GIEC⁴, la déforestation contribue à 17% des émissions totales de gaz à effet de serre, juste après l'énergie (26%) et l'industrie (19%), mais devant le secteur des transports.

En 2008, les Nations Unies ont lancé le programme REDD visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts. Financé par l'UE et quelques pays du Nord, REDD aide les États du Sud à protéger leurs forêts en mettant en place des mécanismes de vérification du carbone séquestré pour générer des revenus sur les marchés internationaux du carbone. Pour l'instant, à l'instar de TIST, la quasi-totalité des projets fores-

tiers sont liés, non au marché de Kyoto, mais au marché volontaire du carbone qui permet aux grandes entreprises et aux organisations qui le désirent de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre.

Costume noir, chemise blanche et cravate rouge, Kimani Kihumba dirige à 26 ans une école de management, une start-up et une des rares entreprises locales spécialisées dans les marchés du carbone. Lancée en novembre 2010, la société Africa Carbon Exchange avait d'abord l'ambition de devenir la bourse africaine du carbone. Le jeune entrepreneur, fils du fondateur de la bourse de Nairobi, a rapidement dû renoncer à ce projet pour se concentrer sur les activités de conseil environnemental : «Il existait un besoin d'amener le marché du carbone en Afrique, qui ne représentait que 2% du marché mondial en 2010, pour financer des projets environnementaux, le marché du carbone avait un énorme potentiel. Nous voulions créer un marché pour les projets locaux. Mais très peu de projets existaient au Kenya; nous avons dû faire un pas en arrière pour d'abord aider à leur élaboration.» Il n'était pas le seul à tenter sa chance sur le marché du carbone : «En 2007, certaines personnes ont pressenti que le marché avait un grand potentiel, affirme Kimani en s'enfonçant dans son siège de style ministériel. Mais beaucoup de projets étaient le fait de Blancs arrivistes et les populations locales n'ont jamais vu la couleur de l'argent promis.»

«JAMAIS VU UN PROJET QUI A CHANGÉ LA VIE ICI»

Cette critique est récurrente, la complexité et le manque de régulation du marché ont entraîné des abus. L'histoire rocambolesque de David Nilsson, un entrepreneur australien sans scrupule qui a voulu faire main basse sur les terres d'une communauté amérindienne du Pérou, a largement circulé dans les médias anglo-saxons. Une expression a même vu le jour pour désigner ce type de personnages : les «cowboys du carbone».

Le plus important marché mondial, le marché européen EU ETS⁵ qui chapeaute les émissions de 12 000 sites industriels de l'Union a été l'objet de multiples fraudes et la Commission européenne vient d'adopter une stratégie pour redresser un prix du carbone qui a dramatiquement chuté. Depuis 2010, le directeur d'Africa Carbon Exchange a perdu son enthousiasme : «Les marchés sont très volatiles. Ils fonctionnent, mais pas au niveau où ils le devraient pour lutter contre le changement climatique.»

Le chercheur sénégalais Cheikh Mbow est un spécialiste du changement climatique, du marché du carbone et de l'agroforesterie. Quand il n'est pas dans son bureau au Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF) à Nairobi, ce membre du GIEC se rend sur le terrain, notamment en Afrique de l'Ouest, où il suit de nombreux projets forestiers liés au carbone : «Certains ont bien fonctionné car les communautés locales sont mises en avant, d'autre moins, en raison de multiples intermédiaires qui captent l'argent avant qu'il n'arrive jusqu'aux paysans.» Le chercheur sénégalais est favorable au marché du carbone, si les revenus sont utilisés pour des projets de développement durable. Il souhaite des garanties pour que les communautés locales bénéficient réellement des retombées économiques : «En raison des lourds investissements de départ, le capital ne peut venir que de l'étranger et les bénéfices repartent à l'étranger. Je n'ai pas encore vu en Afrique un projet carbone qui a changé de façon substantielle la vie des populations locales pour les sortir totalement de la pauvreté.»

Dans l'est du Kenya, situé entre les parcs nationaux Tsavo Ouest et Est, se trouve le premier projet à avoir vendu des crédits carbone sur le marché volontaire dans le cadre du REDD. Il est géré par l'entreprise Wildlife Works basée à San Francisco. Leur bureau de terrain est situé quelques kilomètres en retrait de la route reliant Nairobi au port de Mombasa. Loin de l'image négative des «cowboys du carbone» avides de profits rapides, l'équipe occupe une modeste maison de plein pied parfaitement intégrée au paysage rocailleux et a su bâtir une relation de confiance avec les communautés locales.

Les bâtiments adjacents se révèlent être des usines, placées au beau milieu de la savane. Elles confectionnent principalement des vêtements certifiés «commerce équitable», mais aussi des sacs, des savons ou du charbon écologique. «Les bénéfices



HARIET RUKARIA HABITE À KABUTUKII. ELLE PARTICIPE DEPUIS 2006 AU PROGRAMME TIST DE PLANTATION D'ARBRES. SA PROPRIÉTÉ EN COMPTE 1412.

© CÉLINE MICHEL / 21 JANVIER 2014

du carbone sont réinvestis dans différentes activités productives, même si le marché s'effondre, nous pourrions continuer notre travail», affirme Cara Braund, employée de Wildlife Works. «Il serait vain de protéger l'environnement pendant dix ans pour tout arrêter le jour au lendemain à cause du marché», admet de son côté Rob Dobson, 44 ans dont 25 au Kenya. Il est le responsable local du projet et, pour lui, l'action de l'entreprise ne peut que s'inscrire dans le long terme.

«Nous sommes venus ici en 1998, bien avant le projet REDD, continue-t-il. Cette zone a une forte biodiversité, mais elle est touchée par une grande pauvreté. Les animaux sauvages et les hommes doivent cohabiter, les conflits sont nombreux. La population essaie de survivre grâce à l'agriculture, mais les éléphants mangent leurs plantations. Les habitants vont aussi dans la savane couper les arbres pour en faire du charbon ou vendre le bois. Nous voulons protéger ce corridor naturel entre les deux parcs nationaux, c'est pourquoi nous développons des sources de revenu alternatives pour les communautés locales, afin qu'elles ne dépendent plus seulement de l'agriculture et des arbres.»

Quelque 300 personnes sont directement employées par Wildlife Works et environ 1000 indirectement. L'entreprise vend sur le marché un stock de carbone déjà existant, contenu dans les arbres de la savane avoisinante qui sont menacés par les activités humaines de déforestation. Tous les aspects du projet sont scrupuleusement contrôlés par un certificateur externe. La première phase du projet REDD, validée en 2010, couvrait 30 000 hectares, la deuxième phase a étendu en 2011 le périmètre à 200 000 hectares, 2000 km². Un territoire immense, qui représente 5% de la superficie de la Suisse, et où vivent plus de 100 000 personnes. Pour Rob Dobson, il était primordial d'impliquer les communautés locales dans la protection de

ce vaste espace : «Peu importe l'étendue du territoire que nous couvrons, ce sont ces 100 000 personnes qui peuvent décider si les arbres méritent d'être protégés ou non.» Les terres sont toujours la propriété de 4300 familles du cru avec qui l'entreprise américaine a signé un contrat interdisant les activités de déforestation. Les revenus issus du marché du carbone sont partagés en trois : un tiers pour Wildlife Works, un tiers pour les propriétaires et un tiers pour les communautés locales. Ces dernières décident de l'allocation des fonds par l'intermédiaire de comités élus. L'argent du carbone sert en grande partie au financement de bourses scolaires et à de projets de développement local.

Les arbres mettent plusieurs décennies avant d'atteindre leur maturité. Les bénéfices de ce nouveau mécanisme en termes de développement et de protection de l'environnement sont aussi à évaluer sur le long terme. Les marchés du carbone constituent l'une des rares manifestations concrètes de lutte mondiale coordonnée contre le changement climatique. Leurs dérives potentielles et leur manque de régulation ne sont que les reflets de l'échec actuel de la communauté internationale à élaborer un accord post-Kyoto plus ambitieux et plus contraignant pour répondre à l'urgence climatique.

1. The International Small Group Tree Planting Program (Programme international de plantation d'arbres en petits groupes).

2. Source: Banque mondiale.

3. Source: Les Chiffres clés du Carbone, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

4. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

5. En anglais: Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation.

6. EU Emissions Trading Scheme (Système communautaire d'échange de quotas d'émission).